



N°7094
Entrée le 28.10.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 28.10.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire concernant **la ligne de bus transfrontalière gratuite entre Luxembourg-Kirchberg et le P+R de Roussy-le-Village (F)** à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE), la gratuité du transport public luxembourgeois fut étendue - en guise de projet pilote - à une ligne RGTR transfrontalière desservant le Park&Ride français de Roussy-le-Village. Ainsi, la ligne 502 entre Luxembourg-Kirchberg et Yutz reste gratuite jusqu'au P+R de Roussy-le-Village, qui propose 253 emplacements gratuits à 5km de la frontière luxembourgeoise, sur l'axe reliant Frisange à Hettange-Grande. Ce projet pilote a débuté le 31 janvier 2022 et sa durée initiale a déjà été prolongée. Quasiment vide au moment de son inauguration en décembre 2020, le P&R de Roussy-le-village connaîtrait – selon les autorités locales - une augmentation nette de sa fréquentation depuis la mise en place de la gratuité de la ligne de bus vers le Luxembourg. En guise de suivi de ma question parlementaire n°5163 sur l'extension de la gratuité du transport public aux P+R transfrontaliers, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) Monsieur le Ministre, dresse-t-il un bilan positif du projet-pilote de ligne de bus transfrontalière gratuite jusqu'au P&R de Roussy-le-Village ?**
- 2) Le projet pilote se terminera-t-il fin 2022 ou est-il prévu de le prolonger ?**
- 3) Monsieur le Ministre envisage-t-il la mise en place de lignes de bus gratuites transfrontalières vers nos trois pays voisins ? Dans l'affirmative, vers quelles destinations et à quelle échéance ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Chantal GARY
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 7094 du 28 octobre 2022 de Madame la Députée Chantal Gary.

1) Monsieur le Ministre, dresse-t-il un bilan positif du projet-pilote de ligne de bus transfrontalière gratuite jusqu'au P&R de Roussy-le-Village ?

Le projet-pilote est encore en cours. Le bilan sera dressé à la fin du projet.

2) Le projet-pilote se terminera-t-il fin 2022 ou est-il prévu de le prolonger ?

Le projet-pilote a été initié le 31 janvier 2022 pour une durée de 6 mois et a été prolongé au-delà de cette période. Une date de fin n'a pas encore été fixée.

3) Monsieur le Ministre envisage-t-il la mise en place de lignes de bus gratuites transfrontalières vers nos trois pays voisins ? Dans l'affirmative, vers quelles destinations et à quelle échéance ?

Il n'est pas envisagé de mettre en place des lignes de bus gratuites transfrontalières vers nos pays voisins. La stratégie poursuivie consiste à offrir un transport public de qualité et de prévoir des améliorations des temps de parcours par la mise en place de priorisations bus afin d'offrir aux frontaliers une alternative aux trajets en voiture.

Luxembourg, le 6 décembre 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch